

La Nouvelle stratégie industrielle (NSI) en Algérie : réalités et perspectives

BOUKHDOUNI OUAHIBA
Université de Blida- Algérie

Résumé

Les enseignements tirés des expériences étrangères dans les politiques de désengagement de l'Etat de la gestion économique directe et les nouvelles tendances reconnaissant que l'efficacité économique nationale ne peut résulter uniquement de la seule efficacité du seul secteur privé, mais de l'efficacité conjuguée du secteur public et du secteur privé. Est-il permis de prévoir dans le cas de l'Algérie une future configuration de l'économie construite sur un rééquilibrage entre le secteur public et le secteur privé ? Ce sera en effet une perspective de long terme qui constitue une nouvelle voie de développement national fondée sur la complémentarité de deux mécanismes de coordination, l'Etat et le marché.

La réponse à cette question nécessite une étude de cas de la nouvelle stratégie industrielle (NSI) qui est en phase de connaître sa concrétisation en Algérie.

L'objectif de notre étude est d'analyser le projet de la NSI en Algérie, en répondant à la question suivante : Dans la situation actuelle de l'économie algérienne, quelles sont les options fondamentales pour une stratégie industrielle réussie en Algérie ?

Les mots clés : L'économie algérienne. La nouvelle stratégie industrielle

ملخص:

الدروس المستخلصة من التجارب العالمية في سياسات تخلي الدولة عن التسيير الاقتصادي المباشر، والاتجاهات الجديدة تعترف أن الفعالية الاقتصادية لا يمكن أن تنتج من فعالية القطاع الخاص فقط، وإنما من الفعالية المشتركة للقطاعين العام والخاص معاً، والسؤال المطروح: هل يمكن التوقع في حالة الجزائر بتصور مستقبلي لاقتصاد مبني على إعادة التوازن بين القطاعين العام والخاص، ويمكن اعتباره كأفاق على المدى الطويل لطريق جديدة نحو التنمية الوطنية مبني على التكامل بين ميكانيزمين اثنين: الدولة والسوق. الإجابة على هذا السؤال تستلزم دراسة حالة الإستراتيجية الصناعية الجديدة التي بدأت في الجزائر منذ سنة 2007 والتي تعتبر مشروعاً في مرحلة التنفيذ.

إن الهدف من دراستنا هو تحليل مشروع الإستراتيجية الصناعية الجديدة في الجزائر من خلال الإجابة على السؤال التالي: في الوضعية الراهنة للاقتصاد الجزائري ما هي الخيارات الرئيسية لإستراتيجية صناعية ناجحة في الجزائر؟

الكلمات المفتاحية: الاقتصاد الجزائري، الإستراتيجية الصناعية الجديدة.

Introduction :

L'industrie est à la base de la puissance économique. Ce précepte apparaît aujourd'hui indiscutable. Créatrice de richesses, elle est aussi le vecteur par excellence d'une insertion active dans l'univers de la mondialisation.

La politique industrielle, dans les économies en transition, devrait réorienter les investissements de l'extensif vers l'intensif ; en d'autres termes, il faut réaliser des

investissements de productivité, moderniser l'appareil de production et relancer la recherche/développement. Ce sont là les principaux problèmes de l'industrie socialiste. Or, l'Algérie a décidé de privatiser en 1995, sous l'égide du FMI, des entreprises publiques qui étaient fragilisées par des dévaluations successives (1991 et 1994) et des augmentations des taux d'intérêt débiteurs. Mais la privatisation n'a pas freiné la désindustrialisation qui, vu son ampleur, a nécessité la mise en œuvre d'une stratégie industrielle.

Cette stratégie a été conçue dans un contexte d'embellie financière remis en cause par la crise économique et financière que vit le monde, notamment, depuis 2008. En effet, l'excédent de la balance commerciale est passé de 19,75 Milliards de dollars US au premier semestre 2008 à 1,01 Milliard de dollars US durant la même période de l'année 2009 selon le conseil national de l'information statistique (CNIS) ⁽¹⁾. Cette baisse s'explique par la chute du cours du baril de pétrole qui a atteint une moyenne de 51,54 \$US le baril au cours du premier semestre 2009 contre une moyenne de 100 \$ US au cours des six premiers mois de 2008. Ainsi, un retour à l'interventionnisme est enregistré, notamment avec la loi des finances complémentaire (LFC) de 2009, ce qui a fait réagir, notamment l'Union Européenne, qui voit dans les mesures de cette LFC une remise en question des accords conclus au titre de la zone de libre échange de 2005.

Toutes les politiques économiques poursuivies jusqu'à aujourd'hui n'ont pas réussi à donner naissance à une économie productrice de valeur avec un tissu d'entreprises publiques et privées dynamiques et performantes. Alors que dans les années 70, l'Algérie disposait d'une excellente base industrielle, d'entreprises publiques créées dans le cadre d'une économie dirigée, mais disposant d'un réel potentiel de développement. Elle se retrouve aujourd'hui avec un tissu industriel, vieillissant, très éclaté, peu producteur de valeur et essentiellement orienté vers la transformation.

L'Etat peut-il aujourd'hui mettre en œuvre un nouveau modèle qui sera nécessairement mixte ? C'est la question à laquelle nous allons tenter de répondre dans cet article en étudiant le projet de Nouvelle Stratégie Industrielle (NSI) en Algérie.

1- Les raisons de la nouvelle stratégie industrielle (NSI) en Algérie :

En 2007, une stratégie industrielle est mise en place, cette dernière vise une «croissance endogène», c'est-à-dire qui tire son dynamisme de l'intérieur du système industriel national. Il convient alors de choisir les activités qui s'inscrivent dans ce cadre, ce sont des activités à forte valeur ajoutée. L'industrie algérienne visera à acquérir des parts de marché dans la production des biens et service à haute valeur ajoutée. Elle créera ainsi des «Avantages comparatifs construits sur l'innovation et la connaissance pour créer des capacités de compétitivité durables». Cette approche requiert, des ressources humaines expertes et un système économique efficient.

Cinq dimensions de la stratégie :

1. Reconquête du marché intérieur et viser les marchés régionaux.
2. Réhabilitation et redéploiement du parc industriel de production des biens intermédiaires.
3. Exploitation du gaz naturel par la mise en place de filières de production complètes installées sur le territoire national.
4. Conditions pour l'émergence d'industries à haute valeur ajoutée.

5. Constitution de zones de développement intégrées et de technopoles spécialisés.

Les Branches prioritaires sont au nombre de six :

1. Les industries **SMME** (sidérurgie, métallurgie, industries électriques, mécanique et constructions métalliques)
2. L'industrie de la chimie organique
3. Les engrais
4. La chimie minérale
5. Les industries pharmaceutiques
6. Les industries agro-alimentaires ⁽²⁾

Cette stratégie se justifie, à notre sens par trois raisons essentielles :

- Une croissance dominée par les hydrocarbures
- Le déclin de l'industrie manufacturière et la désindustrialisation
- L'échec du partenariat et du processus de privatisation.

1-1- Une croissance dominée par les hydrocarbures :

L'économie algérienne est déterminée par l'importance du rôle qu'y jouent les hydrocarbures, notamment en tant que principale source de revenus d'exportation. Celle-ci varie certes selon les périodes, mais elle tend à s'accroître. ⁽³⁾

Après la phase de récession qui a caractérisé la première moitié de la décennie 90, la croissance économique est revenue à partir de 1995.

Tableau n° 01 : Evolution du PIB (1994-2008)
(En %)

Année	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Croissance	-0.9	3.8	3.8	1.1	5.1	3.2	2.2

(Suite du tableau N° 01)

2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
2.7	4.2	6.9	5.2	5.1	1.8	3	2.4

Source : Comptes économiques (ONS) et Banque d'Algérie.

Mais c'est une croissance fragile, essentiellement tirée par le secteur des hydrocarbures. Elle n'est pas le fait d'une reprise de l'investissement ou d'un accroissement de la productivité dans les secteurs productifs hors hydrocarbures.

Tableau n°02: Part des hydrocarbures dans la structure du PIB (en %).

2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
30	33.9	32.5	35.6	38	44.4	45.9	44.3

Source : ONS.

Ainsi, depuis 2000, la part du secteur des hydrocarbures dans la richesse du pays produite annuellement n'a cessé de croître pour atteindre, en 2007, plus de 44 %. En 1990, cette part n'était que de 20%. ⁽⁴⁾

Le secteur manufacturier, à vu quant à lui, sa contribution relative au PIB décroître 15% en 1990, la part du PIB manufacturier dans le PIB total est passée en dessous de 10% depuis 1997, pour atteindre en 2004 moins de 6%.

L'embellie financière des années 2000 ne semble pas avoir eu des effets sur cette dynamique régressive puisque ce secteur continue à enregistrer des taux de croissance négatifs. ⁽⁵⁾

Tableau n° 03 : Croissance hors hydrocarbures (2001-2007)

	(En %).						
	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Croiss hors hydroc	5	6	6	6.2	4.7	5.3	6.3
Croiss. manufacturière publique	-1	-1	3.5	-1.3	-4.5	-2.2	-6.5

Source : ONS.

Le secteur manufacturier est donc loin de constituer un moteur de la croissance. Celle-ci demeure très dépendante des performances du secteur des hydrocarbures et de celle des services. Ainsi, à titre d'illustration, 50 % de la croissance enregistrée en 2005 était l'œuvre du secteur des hydrocarbures, 35 % des services, 12 % de l'agriculture et seulement 2.5 % était générée par l'industrie manufacturière. ⁽⁶⁾

Tableau n° 04 : Croissance du PIB par secteurs d'activité (1990-2008) (En %).

	1990	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Hydrocarbures	4.3	-	-	-	6.3	6.0	4.0	7.8
Agriculture	-9.3	-3.7	-9.0	15.0	21.3	-13.5	11.4	2.7
Energie, Eau	-	-	-	-	-	3.9	8.7	7.0
Industrie manif.	-	-	-	-	-	-7.6	9.2	-0.8
Indus. sect. privé	-	-	-	-	-	5.0	5	8
BTP	-1.0	-	-	-	4.5	2.5	2.5	1.4
Services	-5.0	-	-	-	2.4	2.4	5.4	3.5

(Suite tableau n° 04)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Hydrocarbures	4.9	-1.6	3.7	8.4	3.3	5.8	-2.5	-0.9	-2.3
Agriculture	-5.0	13.2	-1.3	17	3.1	1.9	4.9	5.0	-5.3
Energie, Eau	2.4	5.0	4.3	6.6	5.8	9.5	3.4	6.0	-
Ind. manif. pub	-1.9	-1.3	-1.0	-3.3	-1.3	-4.5	-2.2	-6.5	-
Ind. sect. privé	5.3	3	6.6	2.9	2.5	1.7	2.1	3.2	-
BTP	5.1	2.8	8.0	5.5	8.0	7.1	11.6	9.8	9.8
Services	2.1	6.0	5.3	4.5	4.0	3.0	3.1	6.5	7.8

Source : Banque d Algérie et ONS.

Ainsi, outre la croissance vigoureuse que connaît le secteur des hydrocarbures, on doit noter le dynamisme appréciable des secteurs des services, bâtiment et travaux publics et énergie. Ce dynamisme s'explique grandement par la disponibilité de financements importants, apportés par le secteur des hydrocarbures par le biais de la fiscalité pétrolière.

Remarquons, par ailleurs, que le poids très important du secteur des hydrocarbures dans le PIB contraste vivement avec sa contribution à l'emploi. En effet, en 2005, seul 01 % de la population active est employée par ce secteur. Les gisements d'emplois se situent essentiellement dans les services (42 % de la population active), l'agriculture (16 %) et la construction (9 %). L'industrie manufacturière n'emploie, quant à elle, que 7 % de la population active. ⁽⁷⁾

1-2- Le déclin du secteur industriel :

Dans le secteur public industriel, le marasme est manifeste. En termes réels, celui-ci s'exprime par une baisse continue et ininterrompue de la production industrielle, comme le montrent les données du tableau ci-dessous.

Tableau n° 05 : Evolution de la production industrielle (1990-2008)
(Indice 100 en 1989).

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Industrie hors hydrocarbures	101.2	96.9	92.0	91.2	84.4	82.9	73.6	68.9	75.6
Industries manufacturières	100.9	95.7	89.7	88.2	80.3	78.9	68.3	63.1	69.0

(Suite tableau N° 05)

1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
75.1	74.7	74.8	74.8	73.8	74.4	74.6	74.4	72.0	76.3
67.7	66.7	66.2	65.2	62.9	62.0	60.0	58.7	54.7	52.8

Source : ONS et Banque d'Algérie.

Selon A.Benachenhou (2009), l'industrie hors hydrocarbures, en 2006, a produit, en termes constants, pratiquement la même valeur que celle produite en 1983. La place de l'industrie dans l'économie nationale a fortement chuté et l'Algérie est l'un des rares pays en développement à connaître une situation semblable. Le recul observé en Algérie est considérable. La place des industries manufacturières est passée de 6,7 à 5,2% du PIB entre 2003 et 2007. Le pays est passé, ces dernières années, à la dernière place des pays du Maghreb en matière de produit industriel par tête. ⁽⁸⁾

Par branche industrielle, l'évolution de la production a été comme suit :

Tableau n° 06: Evolution de la production industrielle par branche
(Indice 100 en 1989).

	1990	1992	1994	1996	1998	2000	2002	2004	2006	2007
ISMME	99.6	85.5	68.2	58.4	53.1	56.7	67.0	74.7	71.5	66.9
Mat const.	98.6	102.8	86.2	93.8	93.4	96.6	104.7	106.7	108.5	109.3
Chimie caoutch	97.2	77.3	94.3	75.0	93.2	96.6	88.8	77.7	79.7	63.8
Agroalimentaire	101.5	95.1	96.4	85.0	95.4	85.5	60.6	40.5	32.0	30.1
Textiles	105.1	102.4	82.5	53.3	48.1	33.5	29.6	24.7	21.2	17.3
Cuir et chauss.	107.1	61.8	53.5	29.3	22.4	16.0	13.0	13.9	9.2	7.7

Source : Comptes économique (ONS).

A l'exception des industries sidérurgiques, métalliques, électriques (ISMME) et des matériaux de construction, toutes les autres branches industrielles ont connu des baisses continues de production.

Le déclin du secteur public s'exprime aussi au travers de la baisse de sa contribution en termes d'emplois. En 2007, les entreprises publiques industrielles et commerciales ne représentent que 03 % de l'emploi total.

Sur le plan financier, et en dépit des multiples restructurations et mesures d'assainissement dont il a fait l'objet durant la période 1990-2001 le secteur public industriel a continué d'accumuler les découverts bancaires. Ces derniers passent, pour l'ensemble du secteur industriel, d'un peu plus de 90 milliards de DA en 1995 à 47 milliards de DA en septembre 2001, après avoir atteint un record en 1996, de 109 milliards de DA. ⁽⁹⁾

Tableau n° 07: Découvert bancaire des entreprises publiques
(1992-2001) (En Mds de DA).

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Découvert bancaire	+8	-10	-92	-109	-28.4	-18	-23	-34	-47
Base 100=1994	-	100	920	1090	284	180	230	340	470

Source : Notes de conjoncture du Ministère de l'Industrie et de la Restructuration (<http://www.mir-algeria.org>).

Les secteurs public et privé n'investissant pas les mêmes activités, la comparaison peut s'avérer trompeuse. On peut néanmoins observer une relative stabilité du coût salarial unitaire dans les deux secteurs au cours des dix dernières années, une compétitivité accrue du secteur privé dont les coûts salariaux sont trois fois inférieurs à ceux du secteur public, et une compétitivité globale qui s'améliore par suite du poids croissant du secteur privé dans l'économie.

Si on désagrège cet indicateur pour observer son évolution par branche d'activité, on constate qu'en 2006, c'est dans le textile et l'agroalimentaire que le privé semble avoir des avantages compétitifs significatifs alors que le public est davantage performant dans les **ISMME** et le secteur des matériaux de construction. ⁽¹⁰⁾

Tableau 08 : Part des revenus salariaux dans la production brute par branches et secteurs juridiques en 2006 (%)

RS/PB (2006)	Chimie Plastiques	I.S.M.M.E	Cuir et Chaussure	Bois Papiers	Agro-Aliment.	Indus. diverse	Ind. Textiles	Mat. Constr.
Privé	14,7	23,5	11,5	21,7	2,7	21,7	9,3	27,2
Public	23,3	17,4	36,0	26,7	12,6	5,9	57,5	21,9

Source : Comptes économiques ONS - diverses années cité par Fatiha Talahite, op cit P 90.

1-3- L'échec du partenariat et du processus de privatisation :

A fin 2003, dans le cadre de l'ordonnance sur la privatisation de 2001, toujours en vigueur, les entreprises éligibles à la privatisation sont de 1112 : sur ce total, 381 entreprises sont viables, le reste se présente comme suit :

Tableau N° 09 : Etat des entreprises publiques éligibles à la privatisation en Algérie

Entreprises en difficulté	120
entreprises en déstructuration	242
entreprises déstructurées	167
entreprises totalement déstructurées	202
Total	731

Source : Ministère des participations et de la promotion des investissements, 13 Mars 2003.

La privatisation de ces 731 entreprises ne peut en aucun cas être facile au regard de la gravité de leur situation qui se caractérise par un outil de production obsolète et n'offrant pas ou presque pas d'avantages concurrentiels, un management inadapté, un endettement de 1 200 milliards de dinars (15 milliards de dollars), dont 1090 milliards de dinars de dettes exigibles à court terme (endettement représentant 25% du PIB), un résultat d'exploitation négatif de 27 milliards de dinars et un besoin en fonds de roulement (besoins de germent générés par le cycle d'exploitation) de 136 milliards de dinars (1,7 milliards de dollars).

L'obsolescence de l'outil de production, l'asphyxie financière et souvent la forte intégration des entreprises publiques ont considérablement contribué au blocage du processus, car leur privatisation n'est pas facile au regard de la pratique internationale qui recommande de ne privatiser, du moins en première approche du marché, que les entreprises rentables ou potentiellement rentables sous l'effet de mesures de restructuration legs les entreprises de dimension humaine maîtrisable spécialisées dans des activités performantes et bien délimitées sur le plan industriel et commercial.

La prise en charge de ces entreprises par l'État préalablement à leur privatisation paraît aujourd'hui difficile au regard du coût élevé qu'induirait simplement la

restauration de leur bancabilité, estimée à 97 milliards de dinars. (1,2 milliards de dollars US), dont 80 milliards pour la reconstitution du capital social annihilé par les pertes devenues structurelles et 17 milliards de dinars pour alléger les besoins de financement générés par le cycle d'exploitation. Cette prise en charge aurait pu être possible au début des réformes, dans les années 1990, où les conditions, notamment politiques et l'opinion publique étaient plus ou moins favorables.⁽¹¹⁾

L'environnement actuel du secteur public n'est plus en effet très favorable à financer leur recapitalisation, voire leur programme de restructuration industrielle et managériale. Ce comportement de retrait par rapport aux exigences de restructuration préalable de nombreuses entreprises est confirmé par le ministre de la privatisation en ces termes : « L'État peut aider une, deux et même dix entreprises, mais pas 700 entreprises. Seuls les capitaux privés sont la solution ». ⁽¹²⁾

Néanmoins, à ce jour, le nombre des entreprises privatisées n'est pas connu. Il est quasiment impossible de connaître le nombre exact de transactions entrant dans le cadre du programme algérien de privatisation.

La définition même de ce qu'est la privatisation n'est pas encore éclaircie au niveau des instances chargées de la privatisation. Certains dénombrent uniquement les entreprises mères alors que d'autres comptabilisent toutes les filiales de chaque entreprise. Même les cessions au profit d'institutions étatiques ont été comptabilisées.⁽¹³⁾

2- Le contenu de la nouvelle stratégie industrielle (NSI) :

La politique de développement industriel initiée par la nouvelle stratégie industrielle couvre quatre grands domaines selon le site du Ministère de l'industrie et de la Promotion des Investissements (MPI):⁽¹³⁾

- a. Mise à niveau des entreprises
- b. L'innovation sera développée pour promouvoir le progrès technique qui devra « nourrir » le développement industriel.
- c. Le développement des ressources humaines par la formation, le capital humain est considéré comme un important facteur de production capable d'absorber les technologies, de les développer et de moderniser l'industrie.
- d. La promotion des investissements étrangers : l'intervention de l'Etat devra les mobiliser, les attirer et les orienter vers le financement d'activités à haute intensité capitalistique et devra diffuser leurs effets externes en matière de management, technologie etc...

2-1- La mise à niveau des entreprises :

Les PME algériennes restent aujourd'hui en retrait par rapport à leurs concurrents internationaux tant au niveau de la compétitivité que du pouvoir innovant. Il faut craindre alors que l'ouverture prévue de notre marché avec les échéances de l'Accord d'association à l'Union européenne et de l'adhésion de notre pays à l'OMC ne se traduise par une perte de capacités productives et d'emplois. Les pouvoirs publics, prévoyant cette situation, ont lancé un programme de mise à niveau des PME. Ce programme, dont la nécessité nous paraît indiscutable, n'a cependant pas eu le caractère structurant attendu. La compétitivité des entreprises algériennes reste bien en deçà des attentes et surtout des enjeux qui leur sont posés par les échéances internationales.

Les PME algériennes sont aussi pour la plupart dans le cycle classique de croissance d'un business family encore gérée par son fondateur. ⁽¹⁵⁾

2-2- L'innovation :

Il est envisagé l'intervention de l'Etat pour la mise en place d'une politique systématique de promotion et de développement du progrès technique dans le cadre d'un système national d'innovation qui sera développé dans deux dimensions :

- Adoption d'une politique nationale d'innovation qui définit un ensemble convenu de buts et d'objectifs cohérents et le développement de programmes d'action.
- La mise en place d'un ensemble d'institutions et d'organismes chargés de la mise en œuvre et du suivi de cette politique.

En Algérie pour la valorisation de la recherche et la relation de l'entreprise avec les universités, trois organismes ont été créés : L'ANDRU (Agence Nationale Pour le Développement de la Recherche Universitaire) pour le financement de la recherche, l'ANVREDET (Agence Nationale pour la Valorisation des résultats de la Recherche et du Développement Technologique) et l'INAPI (Institut National de la Propriété Industrielle) pour la protection des inventions. Ces organismes travaillent sans coordination entre eux et sans relation avec les entreprises d'où de grandes insuffisances en matière de valorisation de la recherche. ⁽¹⁶⁾

Par ailleurs une loi sur les sociétés de capital investissement a été promulguée en 2006 ⁽¹⁷⁾ mais ces sociétés ne sont pas encore opérationnelles. Cette loi définit ces dernières ainsi : « La société de capital investissement a pour objet la participation dans le capital social et dans toute opération consistant en des apports en fonds propres et en quasi fonds propres dans les entreprises en création, en développement, en transmission ou en privatisation ».

Une réforme de l'enseignement supérieur a été entamée en 2009 par la création d'écoles préparatoires aux grandes écoles en vue de former une élite. Nous constatons que des efforts sont réalisés pour créer un système d'innovation mais il reste beaucoup à faire. L'Algérie a effectivement besoin de développer l'innovation si on considère certains indicateurs de la capacité d'innovation d'un pays comme les brevets déposés, la part des exportations high- tech dans les exportations de produits manufacturés ainsi que le contenu technologique de la valeur ajoutée industrielle que nous présentons ci-dessus :

Tableau N° 10 : Evolution et répartition des dépôts de brevets nationaux par source de dépôt

Année	Personnes physiques	Centre de recherche	Université	Entreprise
1987	4	4	-	-
1988	5	-	-	-
1989	1	1	-	-
1990	5	1	-	-
1991	5	-	-	1
1992	7	-	-	3
1993	8	1	-	-
1994	21	3	-	3
1995	25	-	-	3
1996	46	1	-	3
1997	27	2	-	5
1998	29	3	1	9
1999	30	1	-	3
2000	35	-	-	-
2001	46	2	-	-
2002	40	3	-	-
2003	27	-	-	4
2004	46	2	-	9
2005	39	6	2	3
Total	446	30	3	46

Source : Les données de l'INAPI (Institut National de la Propriété Industrielle), cité par Ratiba Saadoun, opcit P 210.

L'INAPI précise que près de 90% des dépôts nationaux de brevets sont le fait d'individus sans grande connaissance scolaire. La part des exportations high-tech dans les exportations de produits manufacturés est aussi très faible.

La nouvelle stratégie vise, en vue de favoriser l'innovation, à créer des agglomérations scientifiques et techniques comme la ville de "Sidi Abdellah" en cours de construction qui aura un technopôle.

L'Algérie n'a, à ce jour, aucune agglomération scientifique et technologique, contrairement à la Tunisie, mais elle dispose cependant de plus de 500 zones d'activité et de près de 70 zones industrielles réparties sur une superficie globale de 22.000 ha mais qui n'ont aucun lien avec les universités et centres de recherche présents sur leurs Territoires. ⁽¹⁸⁾

2-3- Le développement des ressources humaines :

Le développement des Ressources Humaines s'articule en deux volets. Tout d'abord la formation d'une nouvelle élite managériale capable de donner une impulsion à l'industrie algérienne. D'autre part la formation de la main d'œuvre afin d'en améliorer la productivité et que celle-ci puisse se saisir des innovations mises en place. Le taux d'encadrement est estimé à 5% dans l'industrie et les besoins de formation en management sont évalués à 120 millions d'heures. La promotion de l'investissement dans le capital humain n'ayant jamais été considéré comme primordial en Algérie, la NSI insiste sur la nécessité d'une politique de communication allant dans ce sens qui doit par ailleurs être appuyée par des incitations publiques à la formation au sein même des entreprises. La constitution d'un réseau d'écoles de management incombe également à l'État qui doit par ailleurs encourager l'enseignement de l'économie et du management en y consacrant davantage de moyens. L'objectif est d'aboutir à la formation d'une « élite de l'entreprise » fondée sur l'excellence et la méritocratie. ⁽¹⁹⁾

L'Algérie ne se distingue pas à ce jour par l'existence d'une Grande Ecole, genre Business School, ou d'un réseau de centres de ressources en formation - conseil qui appuient les entreprises et forment au commerce et aux affaires, à la gestion et au leadership organisationnel -, et ce malgré les lourds investissements matériels consentis depuis l'indépendance dans différents domaines de la vie économique et sociale.

Il y a une forte corrélation entre la marginalisation de la formation et les faibles niveaux de performance des entreprises nationales. Aujourd'hui, toutes les recherches et études réalisées à la faveur des programmes de restructuration et de mise à niveau des entreprises algériennes sont unanimes pour souligner que les déficits majeurs ne relèvent pas tant de l'ordre des ressources financières et matérielles que de l'ordre des ressources managériales et plus spécifiquement des ressources humaines.

2-4- La Politique de mobilisation de l'IDE :

L'IDE est vu comme un facteur qui peut être un puissant levier de mise à niveau et de restructuration de l'industrie manufacturière et de l'amélioration de la productivité nationale, c'est-à-dire de la compétitivité internationale de l'économie. L'IDE est prévu d'être un catalyseur de la compétitivité et de l'exportation. C'est un moyen efficace d'intégration économique, capable de concilier des demandes domestiques diverses avec les exigences du marché mondial. L'attractivité est créée par :

- Des mesures financières (subventions et fiscalité).
- La structuration et la qualité de fonctionnement de l'économie nationale (cadre réglementaire et juridique, infrastructures, capacités humaines etc.)⁽²⁰⁾

La politique d'attraction des IDE devrait être menée selon trois critères :

- Les IDE avec transfert de technologie
- Les IDE avec marché d'exportation
- Les IDE comme simple extension des marchés traditionnels.⁽²¹⁾

3- La situation de l'économie algérienne et la réussite de la nouvelle stratégie industrielle :

L'absence d'un environnement économique et technique favorable à la réussite de la NSI est une source de difficultés et de contraintes qui « décourageant le bon déroulement et la réussite de cette nouvelle politique industrielle.

Les facteurs de blocage ont été maintes fois analysés; ils ont été souvent attribués aux nombreuses difficultés liées à l'environnement, notamment :

- Le manque de visibilité de la politique nationale en matière d'investissement ;
- Une mauvaise gestion du foncier ;
- La faible performance du système financier;
- Les retards considérables accumulés en matière d'infrastructures de base ;
- Les lenteurs des procédures administratives;
- Le non disponibilité d'informations fiables concernant le marché national;
- Le poids de l'économie informelle ;
- Les dysfonctionnements du marché du travail;
- Le manque de coordination entre les divers acteurs concernés par l'investissement
- La conjoncture sécuritaire ;
- Le déficit de communication de notre pays à l'étranger ; ect.

Toutes ces entraves sont sans aucun doute bien réelles ; dans le notre point de vue est que les facteurs de blocage majeurs résident surtout dans les aspects suivants :

3-1- Rareté du foncier industriel :

Hormis les opérateurs du secteur public, qui bénéficient d'assiettes foncières conséquentes, souvent sous-utilisées, tous les opérateurs privés considèrent que le foncier industriel est un des plus grands handicaps de la politique industrielle actuelle du gouvernement. La rareté des surfaces impose aux opérateurs d'acheter, à prix d'or, et en seconde main, les terrains nécessaires à leurs investissements.⁽²²⁾

Le constat selon les statistiques de l'Agence nationale d'investissement et de régulation foncière (Aniref) de la fin de l'année 2009 à la fin du premier trimestre de 2011 montre qu'il est rare de trouver un terrain industriel pour plusieurs centaines de demandes d'investissement. Un grave déficit du foncier industriel est enregistré. Il bloque ainsi des milliers de projets d'investissement. La demande en revanche est plus forte. «Les disponibilités foncières potentielles sont estimées à 11 600 biens fonciers et immobiliers».

Selon les mêmes données de l'Aniref, 227 actifs (dont la superficie est évaluée à 304 hectares) dans 30 wilayas ont été proposés à la concession. 71% de ces actifs ont été adjugés, soit 161 l'équivalent de 211 hectares. Des résultats infimes par rapport à

la voracité d'un potentiel important de projets d'investissement. «Malgré les prix, tout ce que nous avons proposé à la concession a été pris par les investisseurs. La demande est plus importante que l'offre». ⁽²³⁾

3-2- L'existence d'un important secteur informel :

La présence d'un marché informel important freine la croissance saine des entreprises du fait du manque de transparence et du « détournement » des ressources financières de l'entreprise vers l'extérieur. Il participe à la désorganisation des marchés par l'installation d'un commerce parallèle et d'une concurrence déloyale. Face à cette concurrence déloyale, et en l'absence de contrôles efficaces, beaucoup d'opérateurs nationaux se retrouvent en situation très difficile, au point de se retrouver contraints à abandonner la production et devenir importateur-commerçant. ⁽²⁴⁾

Selon une étude du Forum des chefs d'entreprises (FCE), les revenus annuels du secteur informel avoisinent les 6 milliards d'euros (600 milliards de dinars), soit 17% de l'ensemble des revenus primaires nets des ménages algériens pour l'année 2009.

Les pertes du Trésor public dues à cette activité viennent s'ajouter, selon le FCE, à celles des organismes publics tels que la CNAS (sécurité sociale) qui voit s'évaporer 1,2 milliards d'euros de prélèvements. « Ces estimations ne tiennent pas compte des pertes fiscales liées à la fraude sur les importations qui pourraient atteindre des montants considérables en droits de douanes, TVA, IRG et IBS », affirme l'étude.

Le déclin de la production industrielle est dû, selon l'étude, en grande partie à la concurrence déloyale. «Il traduit la part accaparée par les importations dans l'offre et celle prise par le marché informel dans la satisfaction de la demande », souligne le FCE. Les importations n'ont pas cessé d'augmenter depuis 2000 avec un rythme annuel moyen de 15%. «La hausse des importations en provenance de pays émergents à partir desquels il est plus facile d'organiser la fraude est un indice révélateur », note l'étude du FCE.

Selon la même étude, le secteur informel emploie 1,78 millions de personnes, soit 22% de l'ensemble de la population active. « En tenant compte de l'emploi informel dans le secteur formel et de l'emploi occasionnel de personnes qui déclarent travailler de temps à autres, l'emploi informel serait en réalité de 32% de l'emploi total.

Le secteur informel devient de plus en plus attractif et son poids est donc logiquement en augmentation. Comme il concurrence le secteur officiel de façon déloyale, le secteur officiel s'affaiblit de plus en plus, l'offre officielle diminue, et le secteur informel devient d'autant plus attractif. ⁽²⁵⁾

3-3- Des banques frileuses et une absence de culture exportatrice :

Les banques algériennes, publiques ou privées, ne jouent pas leur rôle dans la vie économique du pays et vis-à-vis de l'entreprise, un manque de réactivité et de prise de risque. En plus des lenteurs constatées dans les opérations courantes, l'octroi d'un crédit nécessite entre 6 mois et 3 ans et oblige l'opérateur à fournir des garanties exorbitantes pouvant aller jusqu'à 2 à 3 fois la valeur du prêt, sans considération de la rentabilité intrinsèque du projet.

Le faible niveau des exportations hors hydrocarbures (1 milliard \$ en 2009) est le résultat d'une absence de culture exportatrice des entreprises algériennes, habituées à un marché local orienté vers la demande. Avec l'ouverture des frontières, la concurrence frontale avec les produits d'importation, souvent de meilleure qualité met crûment en lumière la nécessité d'une mise à niveau urgente. Hormis quelques

exemples (AAHP qui exporte 30% de son CA en produits vétérinaires, MFG du groupe Cevital pour le verre plat), les exemples d'entreprises fortement exportatrices restent rares. Il n'existe aucune aide efficace, ni de préparation des différents acteurs (banques, douanes, ports et aéroports, etc..) à un tel processus. L'ensemble du dispositif est orienté vers les importations (39 milliards \$ en 2009). Les aides à l'exportation sont soit inopérantes soit difficiles à obtenir. Tous les opérateurs souhaitant exporter avouent avoir prospecté exposé et commercialisé leurs produits par leurs propres moyens.

4- Les conditions de la réussite de la NSI :

La réussite de la nouvelle stratégie industrielle, nécessite particulièrement dans le cas de l'Algérie, la réunion préalable de conditions. Elle nécessite en effet de :

4-1- Clarifier la vision stratégique :

Un plan stratégique, tourné résolument vers l'avenir, ne peut réussir que s'il dispose de deux facteurs clés de succès. D'une part, il doit être partagé par le plus grand nombre et non pas le fruit d'un exercice en chambre réalisé par des consultants ou de technocrates sans prise avec le terrain. D'autre part, une fois approuvée, la stratégie doit être mise en œuvre résolument, sans atermoiements ni remise en cause à l'occasion d'un changement ministériel ou administratif. Il faut d'abord créer le cadre législatif et économique et laisser aux opérateurs le temps d'investir le secteur en question, en leur facilitant progressivement la tâche et en leur donnant une visibilité à moyen et long terme.

4-2- Améliorer le climat des affaires :

Le climat des affaires en Algérie reste foncièrement mauvais et se dégrade même d'année en année.

La 10^e édition du rapport de la Banque mondiale Doing Business 2013 accable même l'Algérie comme étant un des plus mauvais pays au monde pour l'investissement et le climat des affaires. Le rapport 2013 classe ainsi l'Algérie à la 152^e position sur 185 pays pour les facilités accordées à l'investissement.

Dans ce classement relatif aux meilleures conditions d'entreprendre dans le monde, les indicateurs de l'Algérie incitent à la retenue: classée parmi les derniers à l'échelle africaine et arabe, l'Algérie est classée à la 156^e position pour le lancement d'une entreprise, 129^e pour l'obtention d'un crédit, à la 138^e position pour l'obtention d'un permis de construire, à la 129^e position pour les procédures de facilitation d'exportation accordées aux PME, 126^e position en matière d'application des contrats, 170^e pour les procédures de paiement des impôts, et à la 82^e position pour la protection des investisseurs.

Par ailleurs, Doing Business 2013 relève les bonnes performances réalisées par les pays en développement, et revient également sur la bonne gouvernance qui facilite le climat des affaires dans nombre de pays du Sud.

La seconde urgence à notre sens est la nécessité d'améliorer le climat des affaires tout d'abord par la prise de conscience que les chefs d'entreprise sont une véritable richesse pour l'économie nationale. Ce n'est pas parce que l'un ou l'autre de ces chefs d'entreprise est mêlé à une affaire répréhensible qu'il faut tous les cataloguer de corrompus. A y regarder de plus près, c'est au niveau de l'Administration que l'on trouve certainement le plus de corruption. Les chefs d'entreprise devraient pouvoir

participer activement au processus d'élaboration des lois et réglementations ainsi que des stratégies de développement qui les concernent.

L'Etat doit également afficher sa détermination à réduire la part de l'informel dans l'économie nationale. En effet, l'informel ne favorise pas la croissance saine des entreprises et entraîne une perte importante de ressources pour l'entreprise et le budget de l'Etat. Cette réduction de l'informel devra être une priorité absolue à la fois pour l'Etat et pour les opérateurs économiques.

L'amélioration du climat des affaires passe également par un changement des pratiques de l'Administration qui est conçu d'une manière à bloquer ces réformes, même si la volante politique existe. Un travail de modernisation en profondeur de l'Administration devra être entrepris.

4-3- La mise à niveau des entreprises et l'accompagnement des dirigeants :

En 2008, seules 500 entreprises avaient bénéficié des programmes de mise à niveau. Sur un total de 100.000 PME (ou 300.000 selon d'autres statistiques), ce chiffre reste notoirement insuffisant. Le dispositif de mise à niveau devrait être amélioré en qualité et en quantité afin d'être en mesure d'élever le niveau d'un maximum de petites et moyennes entreprises en management et organisation, en qualité produits, en systèmes d'information performants, en exportation et en recherche et développement.

4-4- Favoriser le développement d'un marché actif des capitaux :

Si l'on veut donner un surcroît de croissance aux entreprises, il est nécessaire d'actionner tous les leviers de financement possibles. Ainsi, la mise en place contrôlée de tous ces instruments ainsi que la dynamisation de la bourse des valeurs, permettront d'éponger l'épargne dormante qui sera ensuite réinjectée dans le développement des entreprises.

Les banques, qu'elles soient privées ou publiques, doivent rapidement modifier leur comportement en améliorant les conditions et les modalités d'accès au crédit. Elles doivent s'intéresser beaucoup plus aux projets au lieu de rechercher des garanties exorbitantes. Elles devraient également accompagner les entreprises algériennes qui le souhaitent dans leur développement à l'étranger.

D'autres dispositifs de financement des entreprises existent, tels que les fonds d'investissements, les fonds de participations des salariés ou les fonds de pensions. Ces derniers, très populaires dans tous les pays de l'OCDE et très actifs sur toutes les bourses du monde, concernent les dispositifs de retraites par capitalisation, encore inconnus en Algérie.

4-5- Encourager fortement les exportations et les investissements stratégiques à l'étranger :

En réponse à l'ouverture des frontières ou bien à la nécessité de rechercher des marchés de plus en plus grands, les entreprises algériennes doivent trouver les voies de l'exportation. L'amélioration de la qualité des produits et leur mise aux normes internationales font partie de la mise à niveau que nous avons déjà évoquée. Par contre, la prospection de nouveaux marchés, la participation aux salons et foires, le développement de produits spécifiques à l'export, le démarrage de la commercialisation doivent faire l'objet de programmes d'aides spécifiques incitatifs, faciles d'accès et opérants. ⁽²⁶⁾

Conclusion :

La réussite de la nouvelle stratégie industrielle en Algérie, est de la responsabilité de l'état d'élaborer le cadre stratégique de développement du pays et d'en conduire la mise en œuvre avec résolution. L'Etat doit également créer les conditions qui facilitent le développement et la croissance saine des entreprises en réduisant fortement l'informel, en régulant et contrôlant les marchés et en mettant en place l'ensemble des leviers de financement dans un marché des capitaux actif, la mise a niveau des entreprises, par la mise a niveau de l'appareil de formation.

Au sens le plus large (de l'école à l'université, y compris l'appareil de formation professionnelle). Il s'agit là d'une contrainte lourde qui compromet le développement de l'investissement et, plus généralement, obère le développement des entreprises et de l'économie nationale dans son ensemble.

La formation générale, technique, managériale et professionnelle revêt une importance vitale pour tout pays ; cela n'est plus à démontrer ; c'est l'appareil de formation qui fournit les cadres, les chercheurs, les chefs d'entreprises, les travailleurs qualifiés, toute la matière grise dont le pays a besoin pour son développement.

Références et bibliographie :

- (1) Les statistiques du CNIS sont disponibles sur le site : http://www.douane.gov.dz/Cnis/Stat/ent_stat.asp
- (2) Ministère de l'industrie et de la promotion des Investissements MIPI « Stratégie et politique de relance et de développement industriels », 2010, PP 7-8.
- (3) Talahite. F, Rapport sur « Réformes et transformations économiques en Algérie », Université Paris 13-Nord, 2010, P 41.
- (4) Bellal. S, « Essai sur la crise du régime rentier d'accumulation en Algérie », Thèse de doctorat en sciences économiques, Université Lumière Lyon 2, 2011, P 140.
- (5) Bellal. S, op cit, P 140.
- (6) Bellal. S, op cit, PP 140-141.
- (7) Pour plus d'informations voir Bellal. S, op cit, P 142.
- (8) Benachenhou. A, « Keynes est mort », dans le quotidien El-Watan, 21 janvier 2009.
- (9) Voir Bellal. S, op cit, PP 145-149.
- (10) Talahite. F, op cit, P 90.
- (11) Sadi. N. E, « La privatisation des entreprises publiques en Algérie : Objectifs, modalités et enjeux », ed. L'Harmattan, Paris, 2005, PP 205-206.
- (12) Temmer. H, « Après la colère des travailleurs, Les vérités de leurs patrons », liberté du 1^{er} mars 2003, P 2, cité par Sadi. N. E, op cit, P 206.
- (13) Azouani. N, « Privatisation et performances économiques et financières des entreprises algériennes privatisées », thèse de doctorat d'état en Sciences de gestion, Ecole Supérieure de Commerce, Alger, 2010, P 231.
- (14) http://WWW.Assisesdelindustrie.dz/documents/document_service_5_14106.Pdf
- (15) Ministère de L'industrie et de la promotion des investissements, op cit, PP 21-22.
- (16) Saadoun. R, « La privatisation des entreprises industrielles en Algérie : Analyse, histoire et développement », Thèse de doctorat en sciences économiques, Université Lumière Lyon 2, 2012, P 209.
- (17) Loi 06-01 du 24/06/2006 relative aux sociétés d'investissement.
- (18) Saadoun. R, op cit, P 214.
- (19) Chignier. A, « Les politiques industrielles de l'Algérie contemporaine, Le développement en faillite des relations entre Etat et appareil de production dans une économie en développement », Séminaire Economie Nationale du Monde Arabe, Université Lyon 2, 7 septembre 2009, P 63.
- (20) Ministère de l'Industrie et de la Promotion des Investissements, op cit, PP 325-345.
- (21) Pour plus d'informations voir MIPI, op cit, PP290-292.
- (22) Laggoune. N, « Les champions nationaux en Algérie. Mythe ou réalité, <http://www.Caré-dz.org>, 2010, P 06.
- (23) www.Algerie300.com/Algérie/rareté-du-foncier-industriel-un-Frein-qui-bloque-Les-investissements/3-janvier-2012.
- (24) Laggoune. N, op cit, P 06.
- (25) Chignier. A, op cit, P 73.
- (26) Pour plus d'informations voir Laggoune. N, PP 7-11.